

Deux candidats retenus pour piloter l'agence française dédiée à la RFID

Une fois n'est pas coutume. L'Etat a pris l'initiative de mettre sur pied une agence dédiée à la RFID (Identification par fréquence radio). Le dispositif permet d'identifier et de suivre à distance un objet ou une personne, via une puce électronique ou un code-barres.

Dans un récent communiqué de presse, Luc Chatel, le décidément très prolix secrétaire d'Etat à la consommation et à l'industrie indique le lancement prochain d'une agence chargée de gérer le développement de cette nouvelle technologie et « *de renforcer la compétitivité des entreprises françaises sur la scène internationale* ».

L'appel à candidature, lancé en novembre dernier par Hervé Novelli, secrétaire d'Etat au commerce et aux PME, a abouti. Le pôle de compétitivité SCS et le « pôle traçabilité » de Valence, les deux candidats retenus, auront la lourde charge d'animer le projet.

Le centre, subventionné par l'Etat à hauteur de **2 millions d'euros sur 3 ans**, aura pour mission de sensibiliser les entreprises, notamment les PME, à l'adoption puis à utilisation de cette nouvelle technologie. Le centre pourra également effectuer des opérations de nature commerciale, indépendantes de la mission d'accompagnement fixée par le gouvernement.

A ce jour le dispositif RFID est testé par de nombreux acteurs. L'aéroport d'Heathrow en Angleterre, par la **NASA** pour des missions spatiales, la SCNF, Orange ou par le géant japonais Sony.

L'un des derniers projets français d'envergure vise à équiper [la moitié des bibliothèques de Paris en systèmes RFID](#). La technologie devrait améliorer la gestion des ouvrages.

Rappelons qu'à ce jour, le Japon dispose d'une avance considérable dans ce domaine. Les jeux vidéo, les cartes de crédit ou encore les transports sont autant de domaines où les Japonais peuvent recourir à cette technologie.